

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 716

présenté par  
M. Cellier

-----

### ARTICLE 6

Rédiger ainsi l'alinéa 9 :

« 2° Le règlement (UE) 2019/941 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 sur la préparation aux risques dans le secteur de l'électricité et abrogeant la directive 2005/89/CE ; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.